



TARIFS 2019 - 2020

Approuvés en Conseil d'Administration OGEC du 28/08/2019

Rétributions familles Scolarité

27,50€ / élève

Demi-tarif à compter du 3ème enfant scolarisé dans l'établissement

Rétribution mensuelle et sur 10 mois

Paielement au 10 du mois : prélèvement automatique ou chèque

Restauration Scolaire

Enfant Bellevigny : 3,76€

Demi-tarif à compter du 3ème repas/famille : 1,88€

Enfant Beaufou : 4 €

Demi-tarif à compter du 3ème repas/famille : 2€

Enfant autres communes : 4,28€

Demi-tarif à compter du 3ème repas/famille : 2,14€

Les tarifs de la restauration scolaire sont indexés sur le prix du repas facturé à l'OGEC par la mairie, pour ces différents cas de figure.

Pour toute précision complémentaire :

Johann Bernard, chef d'établissement : bellevigny.staugustin@gmail.com

Aurélie Morilleau, présidente OGEC : ogec.ecolestaugustin@gmail.com